

L'école / l'établissement scolaire comme lieu de transmission et de partage des valeurs de la République

Quelles sont les finalités du travail sur la citoyenneté à l'École ?

Repères pour enseigner la citoyenneté

L'École de la République est le lieu de la construction et de la transmission des savoirs comme de l'apprentissage de la vie en communauté pour préparer le citoyen de demain.

La Démocratie a le devoir d'éduquer l'enfance ; et l'enfance a le droit d'être éduquée selon les principes mêmes qui assureront plus tard la liberté de l'homme. »

Jean Jaurès - discours - 30 juillet 1904

L'École de la République est un cadre privilégié qui permet de :

- Découvrir les règles, les droits des individus et d'avoir conscience des règles et des contraintes de la vie collective ;
- Comprendre le fonctionnement de la démocratie et des valeurs qu'elle permet et qu'elle défend ;
- Rencontrer l'altérité, la pluralité des idées et des savoirs ;
- Donner du sens à la notion de communauté nationale ;
- Expérimenter et de faire l'apprentissage de l'engagement et du respect.

L'École de la République :

- Respecte l'élève en tant qu'individu avec ses croyances, ses valeurs ;
- Permet à l'élève de se construire, en complément de son éducation familiale, comme acteur conscient de ses responsabilités et de ses choix ;
- Prépare l'élève à devenir acteur dans la vie publique ;
- Permet à l'élève de développer une capacité à faire des choix, à participer aux prises de décision qui engagent notre société démocratique ;

Les objectifs de l'École de la République quels que soient les territoires : faire que les élèves aient le courage de penser, la passion de comprendre, et l'envie de s'engager.

Ainsi l'École :

- Considère le respect d'autrui comme un savoir fondamental à acquérir et une attitude à construire ;
- Convoque les domaines les plus variés dans les enseignements et aborde les questions socialement vives (politiques, environnementales, sociétales) ;
- Contribue à la formation de l'esprit critique, notamment par une pratique du numérique et de l'éducation aux médias et à l'information ;
- Favorise différentes formes d'engagement, notamment au sein de la démocratie scolaire ;
- Fait travailler l'argumentation, favorise l'expression des points de vue dans des temps de débats réglés ;
- S'ouvre sur son environnement proche, en direction des parents d'élèves, des collectivités territoriales, cultive des partenariats, développe des démarches projets ;
- Pense la construction de la citoyenneté en fonction de l'âge des élèves par le biais de parcours ;

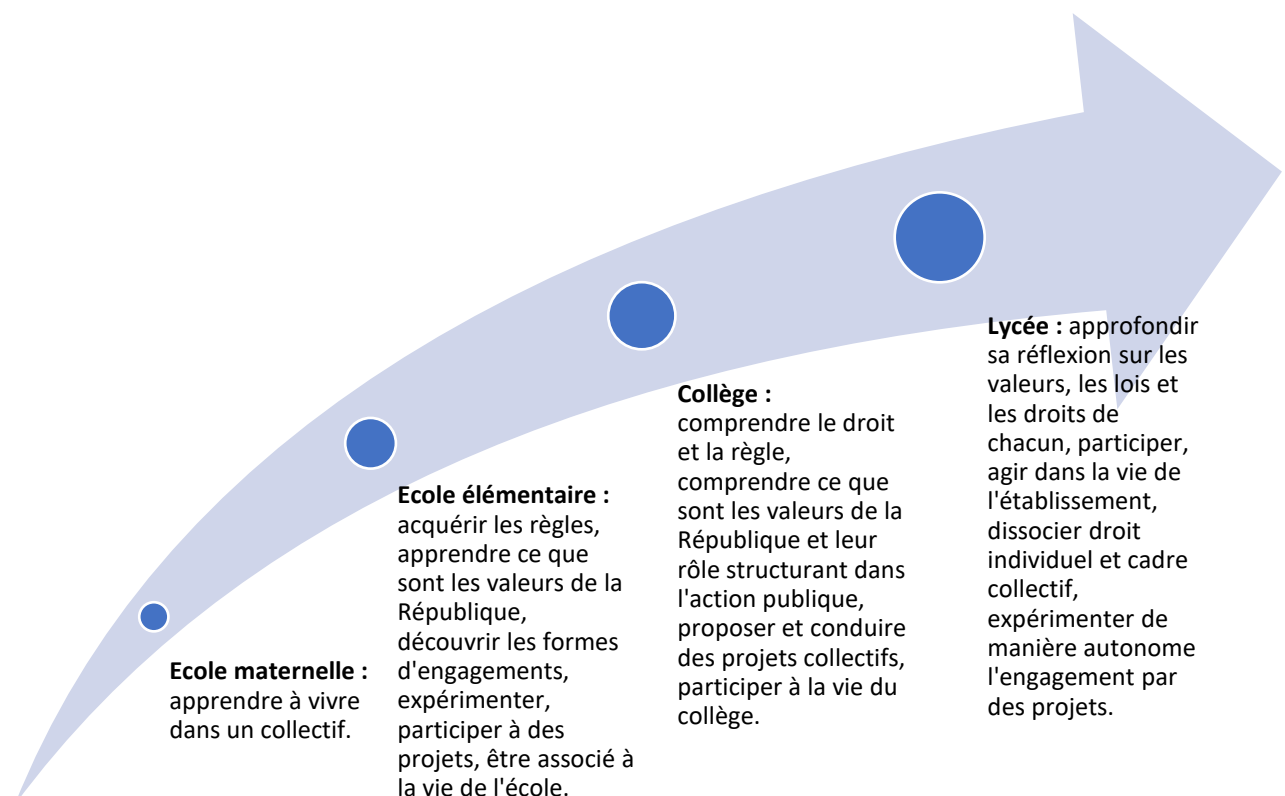
« Outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République. Le service public de l'éducation fait acquérir à tous les élèves le respect de l'égalité des êtres humains, de la liberté de conscience et de la laïcité. Par son organisation et ses méthodes, comme par la formation des maîtres qui y enseignent, il favorise la coopération entre les élèves. » **Code de l'éducation L111-1**

« Les valeurs et principes de la République fondent le pacte républicain garant de la cohésion nationale, en même temps qu'ils protègent la liberté de chaque citoyen. Les transmettre et les faire partager est une œuvre d'intégration républicaine ; ces valeurs et principes relient la France à la communauté des nations démocratiques, à l'échelle européenne comme à l'échelle mondiale. »

Préambule du programme d'enseignement moral et civique pour la scolarité obligatoire - Bulletin officiel de l'éducation nationale n° 30 du 26 juillet 2018

Repères pour enseigner la citoyenneté de l'école maternelle au lycée

Progressivité de l'apprentissage des valeurs et responsabilisation de l'élève dans l'apprentissage de la citoyenneté



L'apprentissage, la connaissance et la transmission des valeurs de la République tiennent compte de l'âge des élèves.

Les étapes de la construction de la citoyenneté à l'École se considèrent selon les cycles par **trois entrées qui correspondent aux trois finalités de l'enseignement moral et civique de la scolarité obligatoire** : Respecter autrui, acquérir et partager les valeurs de la République, construire une culture civique.

À l'école maternelle, apprendre à vivre dans un collectif, rencontrer, communiquer avec autrui

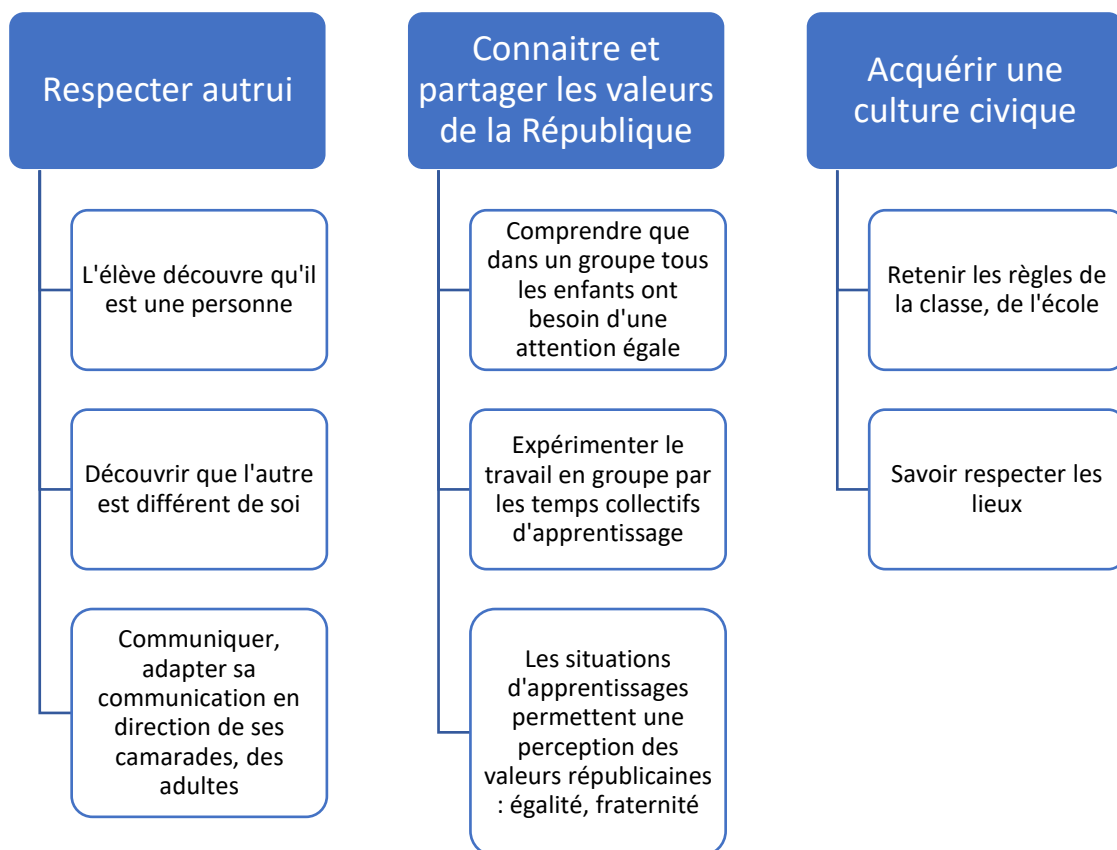
Avec l'extension de l'instruction obligatoire, l'école maternelle a vocation à accueillir tous les enfants à partir de 3 ans.

Cinq domaines d'apprentissage sont abordés :

- Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions
- Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique
- Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques
- Construire les premiers outils pour structurer sa pensée
- Explorer le monde

Par ces apprentissages, **l'école maternelle favorise la socialisation et permet une première expérience de l'autre.**

L'école maternelle (enjeux du travail sur la citoyenneté)



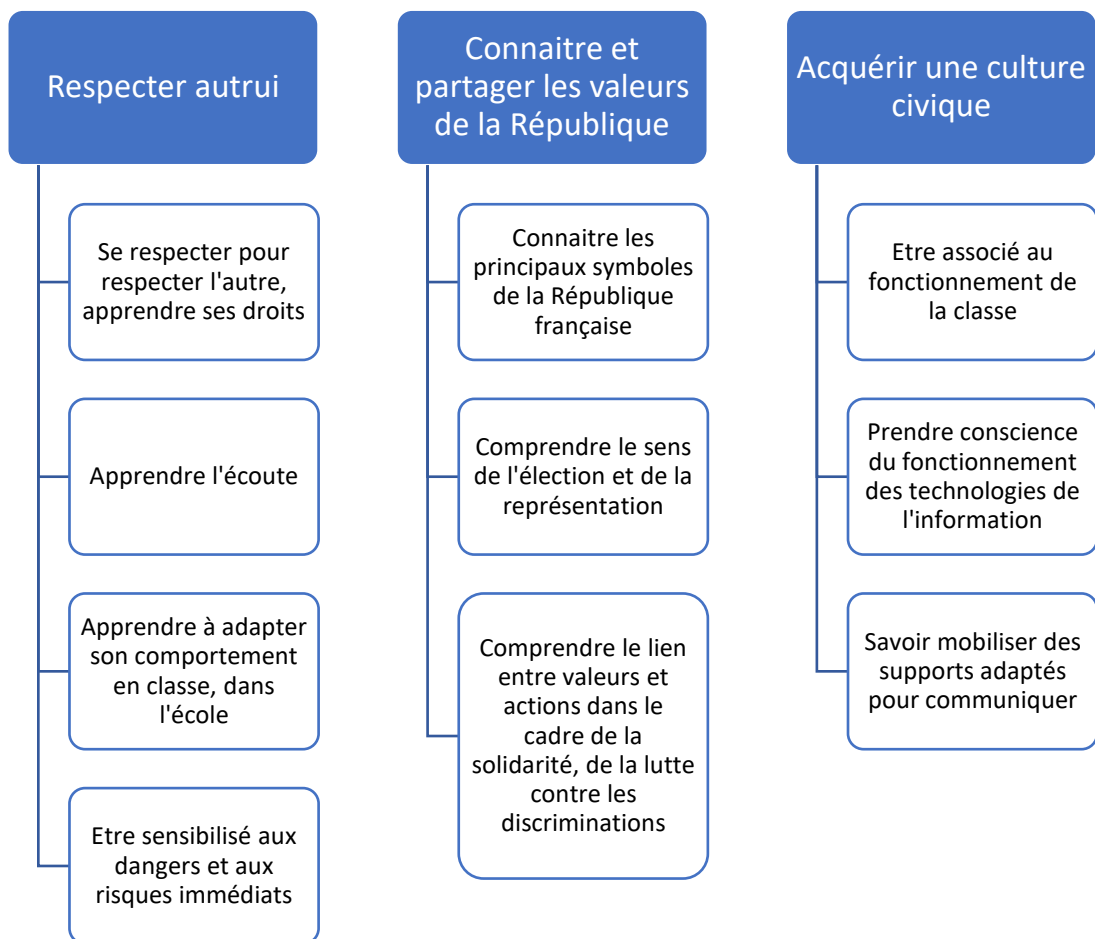
À l'école élémentaire, apprendre et connaître les valeurs, savoir qu'elles structurent les rapports à l'autre, les expérimenter dans la classe et dans l'école

A l'école élémentaire, au cours des cycle 2 et 3, les élèves apprennent à respecter les règles, ils les connaissent. Ils gagnent en autonomie dans la communication et l'interaction avec l'autre.

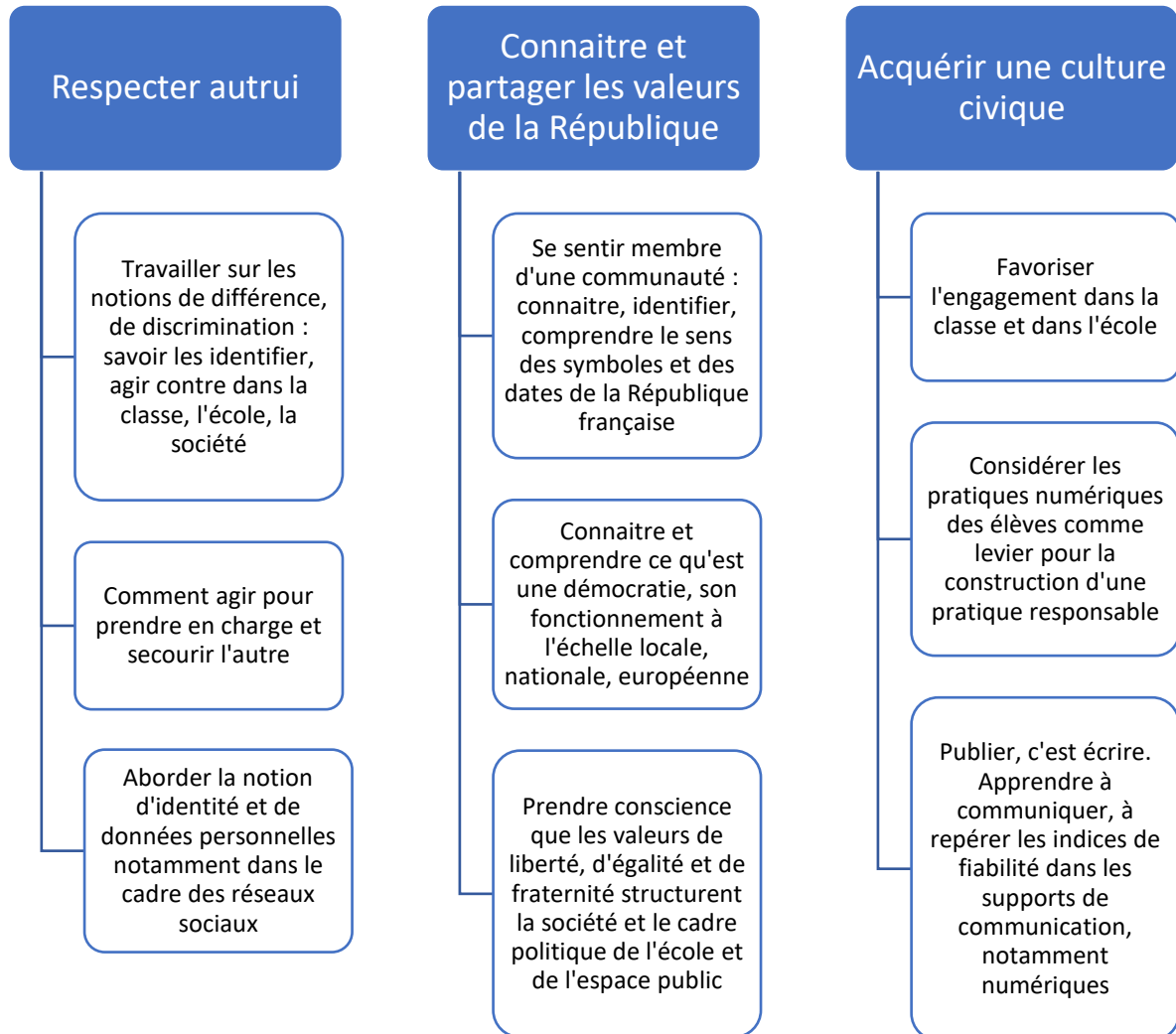
Le travail sur la citoyenneté à l'école élémentaire s'appuie sur :

- La découverte des valeurs de la République, attachées à des objets concrets comme la lutte contre les discriminations et la laïcité ;
- La compréhension de ce qui permet de faire fonctionner une démocratie par la découverte des institutions à différentes échelles, de ce qui structure une communauté, un Etat, avec une approche adaptée au jeune âge des élèves;
- L'engagement dans des projets pour distinguer l'intérêt général de l'intérêt particulier, l'expérimentation de discussions réglées ou des conseils d'élèves ;
- La communication orale, écrite, numérique.

Cycle 2 (Cours préparatoire – CE1 – CE2) enjeux du travail sur la citoyenneté



Cycle 3 (CM1 – CM2 – 6^{ème}) enjeux du travail sur la citoyenneté

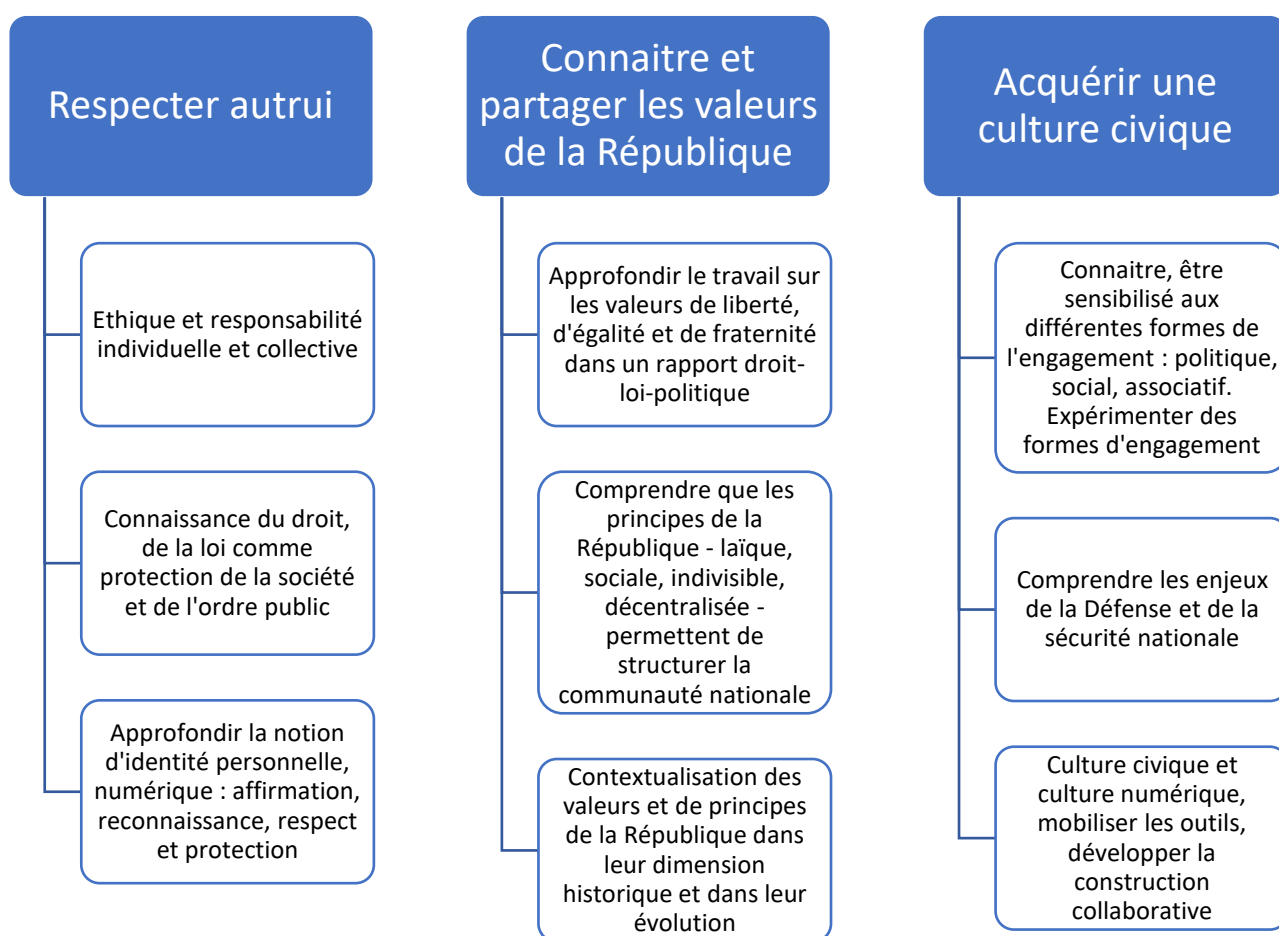


Au collège, de la connaissance à l'intégration des valeurs, exercer ses droits, expérimenter et participer pour comprendre la citoyenneté en action

Au collège, les élèves passent progressivement de la connaissance de la règle, des valeurs, à leur compréhension et leur contextualisation dans le droit, la politique, les actions et les décisions dans l'établissement, dans la société, en comparaison avec d'autres pays.

La connaissance du cadre juridique de notre démocratie prend sens en lien avec les savoirs et en application dans l'établissement. Les élèves gagnent en autonomie, ils participent, sont à l'initiative de projets citoyens, ils expérimentent, par le biais d'instances, les rouages de la décision comme les dimensions de l'engagement.

Le collège, enjeux du travail sur la citoyenneté



Au lycée, approfondir la réflexion sur les valeurs, se préparer à exercer sa citoyenneté

Au lycée, en voies générale, technologique, professionnelle, les élèves approfondissent leurs connaissances sur les valeurs et les principes acquises dans différentes disciplines - histoire, géographie, langues vivantes ou anciennes, lettres, sciences économiques et sociales, philosophie, sciences, éducation physique et sportive, enseignements artistiques, ... - ou spécialités. Le travail conduit en classe et dans l'établissement concourt à l'autonomie des élèves, tant dans les apprentissages que dans la construction de leur projet d'orientation.

Les élèves connaissent leurs droits ; ils développent des projets et apprennent progressivement à exercer leurs droits politiques, notamment dans les instances de l'établissement.

Le lycée, enjeux du travail sur la citoyenneté

